



Séminaire sous le thème :
« Comment concilier le Marketing Direct et la Protection de la vie privée »

Data Privacy Day
Le 28 janvier 2016
Hôtel Sheraton, Casablanca

PROGRAMME

- 08h30-09h30** Accueil des participants (inscription et documentation)
- 09h30-10h15** Allocutions d'ouverture :
- M. Said IHRAÏ, Président de la Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel.
 - M. Mounir JAZOULI, Président du Groupement des Annonceurs du Maroc.
- 10h15-10h30** « CNDP : Bilan et perspectives », Mr. Lahoussine ANISS (Secrétaire Général de la CNDP).
- 10h30-10h45** *Pause-café*
- 10h45-11h00** «Marketing direct : Cadre légal marocain et benchmark international », Mme. Nadia SEBTI, Responsable du Département Juridique (CNDP).
- 11h00-11h15** « Comment concilier le Marketing direct et le respect de la loi 09-08 », Mr. Wadii RHAZI, Directeur de la Communication à la Société Générale (membre du GAM).
- 11h15-11h45** «Les meilleurs pratiques des opérateurs télécoms en matière de protection des données personnelles et de la vie privée », Mme. Yasmine SAKOUT, Directeur des Affaires Juridiques, MEDI TELECOM.
- 11h45-13h30** Débat.
- 13h30** *Déjeuner.*